

Contribution pour le Séminaire préparatoire  
au Sommet Mondial pour le Développement Social  
(Copenhague, mars 1995)

**LE DÉVELOPPEMENT PEUT-IL ÊTRE SOCIAL ?**

*Pauvreté, chômage, exclusion  
dans les pays du Sud.*

**Royaumont, 9-11 janvier 1995**

**"OÙ EST, VU DU SUD, L'OBSTACLE  
AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ?**

Joseph / BRUNET-JAILLY

ORSTOM

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Fonds Documentaire IRD



010024436

Colloque préparatoire au  
Sommet mondial pour le développement social,  
Paris (9-11 janvier 1995)

Fonds Documentaire IRD

Cote : B\*24436 Ex:1

**Où est, vu du Sud, l'obstacle au développement social ?**

Professeur J. BRUNET-JAILLY, ORSTOM/INRSP, Bamako

Le développement social est l'un de ces sujets que l'on se plait à évoquer dans les grandes organisations internationales. C'est d'ailleurs même un sujet qui permet de créer ou de justifier des institutions : ainsi, comme si l'Institut de recherches des Nations Unies sur le développement social, toute petite équipe dont les moyens extrêmement modestes traduisaient bien l'intérêt mesuré que le système accordait à ses travaux, n'avait pas suffi à la tâche, il a été jugé opportun de créer ailleurs, quelques années plus tard, pour donner belle apparence à une autre institution, un programme spécial sur le développement humain et social au sein de l'Université des Nations-Unies. Comprenons sans plus tarder que le développement social sert d'ornement à des discours, des politiques, des investissements qui répondent tous et toujours à d'autres fins.

Est-ce à dire qu'il faut résolument se désintéresser du développement social ? Est-ce à dire qu'on se satisfait d'une valuation unidimensionnelle du développement, celle que fournit l'économie, et à laquelle d'aucuns reprochent, comme à la jacinthe d'eau certains fleuves, d'envahir tout l'espace social ? Non, il faut clamer haut et fort qu'il y a quelque chose de précieux dans les notions de développement social, et il faut trouver le moyen de préserver ces traces précieuses, en particulier là où elles sont menacées ou imperceptibles.

Il faut reconnaître que les textes diffusés par les Nations-Unies pour la préparation du prochain sommet mondial ne nous aident pas à préciser ce que l'on entend par développement social. Nous avons pu vérifier que les ONG accréditées pour participer à ce sommet sont dans la même perplexité que nous, et que les slogans proposés par le service de presse des Nations Unies sont le seul outil de réflexion dont elles disposent : attaquer la pauvreté, bâtir la solidarité, créer des emplois (cf. [1] p. 1). On ne résoud pas mieux le problème en écrivant que "le développement concerne fondamentalement les êtres humains, il est fait par eux et pour eux" (cf. [2] p. 7) ; mais on commence à voir de quoi il s'agit lorsqu'on poursuit : "le développement doit par conséquent commencer par l'identification des besoins humains ; l'objectif du développement est d'augmenter le niveau

de vie des masses populaires et de fournir à tous les êtres humains l'opportunité de développer leur potentiel" (ibidem). Ces phrases écrites dans un immeuble luxueux de Tokyo sonnent comme une condamnation sans appel de ce qu'on a sous les yeux, chaque jour : la misère de ceux qui survivent à peine dans les culs-de-basse-fosse du sous-développement. On n'oublie pas pour autant toutes les difficultés techniques auxquelles pense immédiatement le spécialiste, et par exemple : que dira-t-on des besoins, ou du niveau de vie, qui ne soit trivialement ethno-normé ? que mettra-t-on en pratique sous le vocable du "potentiel" de chaque être humain ?

Pour donner un peu de réalité aux traces précieuses que recèle l'idée de développement social, il faut certainement admettre que l'on se situe au niveau d'agrégation que les intéressés -ceux pour qui le développement est une ambition- sont en mesure de concevoir : ce niveau est local, villageois ou familial, pour la majorité de la population de la planète, majorité qui, sauf exception prodigieuse, n'a pas d'accès à une information plus large que celle qui concerne son environnement immédiat et pas d'entraînement pour la traiter. S'intéresser au développement social dans des contextes locaux, c'est évidemment abandonner la prétention de définir par exemple les besoins de l'être humain d'une façon identique pour toute la planète. C'est aussi abandonner la discussion des déterminismes globaux des situations actuelles. Est-ce un parti sans justification ?

On voudrait, ci-dessous, commencer par montrer que la discussion du type de développement que nous avons connu sous le capitalisme, une simple croissance économique, est totalement stérile en même temps que les arguments utilisés sont très faibles. On voudrait dans un second temps proposer une autre interprétation de la situation dans laquelle se trouve le développement en général et le développement social en particulier. On tentera enfin de suggérer quelques actions susceptibles de promouvoir le développement social de nos jours.

## 1 Les conséquences alléguées du "désenchassement de l'économique dans le social"

### 1.1 Une croissance qui détruit les solidarités : quelles solidarités?

Le terrain du développement est largement occupé par des théoriciens de salon, prétentieux, encombrants, bruyants, peu performants, comme les téléviseurs de nos grands-parents, et qui utilisent une argumentation extrêmement sommaire pour opposer facilement les tares de la croissance aux paradis de la tradition. Ils se sont fait de la sorte des amis à bon compte, mais en se moquant d'eux. Les pays de l'Est se sont taillés de grands succès dans ce domaine, pendant une génération, avec les résultats que l'on sait, mais cela n'a rien appris à nos démagogues. On continue à tenir le discours que "la modernisation, comme entreprise de rationalisation économique est un viol de la tradition et des valeurs ancestrales : elle a rarement été un processus purement spontané, mais elle est plus souvent le fait d'un 'despote éclairé', et parfois d'un despote très peu éclairé (Staline, Pinochet, Ceausescu...)" (cf. [3] p.

74), tout en reconnaissant que "on ne connaît pas vraiment d'autre économie rationnelle que le capitalisme" ([3] p. 75), pour terminer par cette forte pensée que "la nostalgie de l'homme moderne pour les valeurs authentiquement universelles est d'autant plus forte que la modernité n'a guère produit que le fantôme de la démocratie et le fantôme de la liberté" ([3] p. 77). On nous présente comme travail de "réflexion théorique et critique" (cf. [3] p. 13) cette forme de journalisme à sensation appliqué aux problèmes les plus sérieux de la planète.

Mais quelles sont les valeurs et les pratiques ancestrales en matière de modes d'insertion et de participation à la décision (lutte contre l'exclusion), en matière de solidarité (lutte contre la pauvreté), en matière d'emploi et de survie (création d'emploi, secteur informel, modes de survie), pour reprendre les trois thèmes principaux du sommet mondial ?

Considérons par exemple la solidarité dans la tradition. Elle n'implique nullement le partage égalitaire des ressources en fonction des besoins. On le voit très clairement dans le domaine de la santé : c'est le statut social du malade, et donc les rapports de domination et/ou de dépendance, qui déterminent qui décidera du recours aux soins et des sommes à mobiliser. Chez les Dogon, par exemple, "dans le cas d'un aîné social, la décision de recours est généralement prise soit par le chef de famille, soit par le chef de lignage, ou même par le conseil de famille" et par conséquent "les ressources mobilisées sont celles du malade, et/ou de la famille, *ginè*, ou du lignage, *ginna*. Ainsi, plus on s'élève dans l'échelle des statuts, plus la structure sociale et les ressources mobilisées sont importantes..." ([4] pp. 213-214).

Cette inégalité est vécue comme parfaitement normale : le chef de lignage est responsable des biens et des personnes de toute la "communauté", au sein de laquelle chaque individu a une place bien déterminée dont dépendent ses obligations et ses droits, et même si cette structure familiale s'effrite, sous la pression de l'islam et du christianisme notamment, il n'est possible à personne de la mettre en cause ouvertement ou de s'y soustraire. Mais il y a plus : dans les conditions dans lesquelles l'agriculture est pratiquée, le regroupement d'un grand nombre d'actifs sous la direction d'un patriarche pourrait être la condition *sine qua non* d'une certaine aisance. De multiples exemples dans les villages de la région de Kayes, étudiés en détail pour d'autres raisons (cf. [5]), plaident en ce sens ([6]).

Enfin, la mesure où certains cas de maladie seront interprétés comme signifiant que la victime a transgressé un interdit ou commis une faute qui engage sa responsabilité, la solidarité des justes peut se traduire, de la part de la famille, par le refus de toute aide, voire, de la part du village, par l'exclusion du malade (cf. [4] pp. 214-216).

Bref, solidarité n'est pas égalité : la solidarité sert d'abord aux puissants, et ensuite à tout un chacun en fonction de son rang. Et quel est le domaine de la solidarité ? Couvre-t-il les dimensions par lesquelles nous définissons le développement social ? Nous venons de prendre un exemple dans le domaine de la

santé. Qu'en est-il en matière d'éducation ? On peut probablement avancer ici que toute connaissance est un avantage comparatif, au point que le fait de partager quelque chose qui est secret importe plus que le contenu de ce quelque chose (cf. [7] p. 205). La connaissance est une rente, et les premiers qui en disposent s'en servent à leur avantage. La connaissance en soi n'a pas d'intérêt, elle ne vaut que par le pouvoir qu'elle donne sur les autres : le modèle africain d'organisation sociale a été présenté comme un modèle de "droits sur les personnes", qu'on a pu opposer à des modèles de propriété du sol ou des biens (voir encore [7] p. 215). Ce qui reste présent dans les sociétés du Nord (il est plus important d'être à jour de ses cotisations à l'ordre des médecins que d'avoir des connaissances médicales à jour) vaut ailleurs, en particulier dans les sociétés qui ont conservé ces si attachantes valeurs ancestrales. Ainsi, on doit craindre que la connaissance ne soit pas diffusée de façon plus égalitaire que la santé. Veut-on maintenant parler de liberté ou de démocratie dans les sociétés ancestrales ?

Résumons ! On tente de nous imposer l'idée que "dans les solitudes glacées du Grand Nord, comme sous les chaleurs des tropiques, des hommes ont réussi à vivre en harmonie avec leur environnement et à créer des sociétés humaines et conviviales" ([3] p. 176). C'est une nouvelle version du mythe du paradis perdu : tout ce qu'on peut savoir montre que la vie était très dure, que beaucoup de sociétés n'étaient humaines que par définition, et que la convivialité y était celle que tolère une stricte et pesante hiérarchie, sans grande liberté, sans démocratie. Il n'est pas sûr que le capitalisme et l'impérialisme y aient changé grand'chose.

## 1.2 Une croissance désormais impossible : qu'en sait-on ?

Le capitalisme a porté la croissance de la production et l'évolution des conditions de vie à des niveaux que l'on n'imaginait pas. Ceci s'est fait en quelques siècles, et l'inégalité sur la planète s'en est trouvée considérablement accrue. La dynamique extrêmement complexe de l'accumulation de connaissances pratiques acquises par l'expérimentation et par la déduction, du progrès technique appliqué à la production, de la modification des structures sociales, a entraîné un changement de l'ordre de grandeur des ambitions ainsi que des bouleversements complets du classement des pays selon la richesse et selon le potentiel. En 1334, le roi du Mali, Kankan Moussa, en pèlerinage à La Mecque, y faisait chuter le cours de l'or par la seule taille de ses provisions de voyage (cf. [8] p. 39), alors qu'aujourd'hui le revenu réel par habitant de ce pays représente environ 3 % de celui des Etats-Unis (cf. [9] tableaux 17 et 23). Plus près de nous, en un siècle, le rapport de puissance entre les pays d'Europe et les Etats-Unis s'est complètement inversé, et le Japon s'est hissé aux premiers rangs.

Objections, votre honneur, nous dit-on ! D'une part, cette croissance capitaliste a un coût social inacceptable, d'autre part elle n'est plus possible aujourd'hui. Qu'il y ait un coût social de l'insertion dans la compétition internationale, on s'en

convainc facilement, et on y reviendra plus loin. La question est aussi, cependant, de savoir si, en supportant ce coût, on a encore une chance de gagner quelque chose.

Sur ce point, il ne suffit pas d'évoquer le caractère bien improbable de l'apparition prochaine d'une industrie automobile au Burkina Faso et de montrer, à cette occasion, combien l'on craint la concurrence, parce qu'elle fait des perdants (cf. [3] p. 82-83) : il faudrait ou bien aller jusqu'à dire qu'on ne veut plus de progrès de productivité, et comment on va s'y prendre pour les interdire, ou bien expliquer comment peut se faire l'acquisition des techniques, puis des marchés, puis des dividendes, par les pays aujourd'hui absents de la compétition. Il est plus que probable qu'aucun pays n'entrera dans la compétition en suivant le modèle japonais, puisque nous savons déjà que la révolution industrielle a pris des formes bien différentes en Angleterre, en France et en Allemagne par exemple, et que, au cours des récentes "trente glorieuses", les explications de la croissance qui valaient pour les Etats-Unis ne sont pas celles qui convenaient pour les pays d'Europe (cf. par exemple [10]). Les questions intéressantes échappent à ces simplismes, qui sont probablement aussi la cause des échecs gigantesques des stratégies fondées sur les pôles de croissance et autres industries industrialisantes : elles sont celles qui permettraient de résoudre d'abord les problèmes les plus immédiats, ceux de la production agricole (qui a été systématiquement sacrifiée, avec les résultats qu'on connaît, par les industrialiseurs), puis celles qui permettraient d'identifier à l'avance les domaines dans lesquels la formation de compétences donneront, dans une ou deux générations, un avantage comparatif significatif.

Or, voici l'évolution des taux de scolarisation au Mali : en 1976, d'après les données du recensement, 29,1 % (36 % pour les garçons, 22 % pour les filles) ; puis, d'après l'annuaire statistique de 1983, 21,5 % pour le premier cycle de l'enseignement fondamental (six ans) en 1978-79 et 16,6 % en 1982-83 ; d'après la même source, pour le second cycle fondamental, les chiffres sont respectivement 13,9 et 5,2 (cf. [8] p. 154). Les experts le reconnaissent à la fin des années 1980 : "le système éducatif malien est entré, depuis une dizaine d'années, dans une phase de récession longue, qui conduit inéluctablement, par sa dynamique interne, à une baisse des taux de scolarisation à tous les niveaux. (...) il est inquiétant d'imaginer que près des 3/4 de la population active, à l'aube du XXIème siècle, seront analphabètes" (cf. [11] p.1). On se souviendra peut-être que plus de la moitié des hommes âgés de vingt à trente ans étaient alphabétisés avant 1700 en Norvège, au Danemark, dans une grande partie de l'actuelle Allemagne, et avant 1790 dans toute l'Angleterre et une partie (Nord, Nord-Est et Sud-Est) de la France (cf. [12] carte 27). On se souviendra peut-être que, au début du XIXème siècle au Japon, 60 % des hommes et 28 % des femmes savaient lire (cf. [13]). Voyons encore ce qui se passe sous nos yeux : en 1970, la dépense d'éducation par enfant était en Corée 3 fois celle du Kenya, et en 1985 la première est 27 fois la seconde ; une mère coréenne consacrait à ses enfants deux fois plus de temps qu'une mère kényane en 1965, quatre fois plus en 1985 (cf. [14] p. 3).

Bref, la façon dont les pays pauvres peuvent passer de leur situation présente à une situation dans laquelle certains besoins humains fondamentaux seraient couverts nous est largement inconnue, et il serait urgent de tirer les enseignements des échecs retentissants qui se sont produits sous nos yeux au cours de ce siècle. Ce qui est sûr, c'est que les pays pauvres ne suivront certainement pas les chemins qui ont été tracés par les pays aujourd'hui riches ; ils auront à faire face à d'autres contraintes, et notamment aux contraintes que leur imposent les pays riches. Ces contraintes ne se limitent pas à protéger les marchés et les travailleurs des pays riches, elles passent aussi par l'aide, si faussement généreuse, si facilement acceptée. Mais aucun développement n'est possible avec des populations maintenues dans le servage de l'ignorance, ce qui est le cas de l'Afrique, malgré des situations très diversifiées.

En fin de compte, il semble que les économistes eux aussi pourraient tenir compte de ce que les anthropologues ont admis il y a quelques années déjà : "Le temps est passé de ces analyses qui faisaient d'un impérialisme occidental aussi omnipotent qu'abstrait l'unique acteur de la vie économique et politique du continent et ne laissaient aux Africains que le choix entre deux rôles : celui de fantoche plus ou moins complice, celui de victime plus ou moins résignée" (cf. [15] p. 10).

### 1.3 Un coût social intolérable : par rapport à quoi ?

L'insertion dans la compétition internationale repose nécessairement, et jour après jour, sur un différentiel de coût du travail. Soit : le travail est bien moins rémunéré chez nos concurrents que chez nous, il y est donc plus fortement exploité, au point que d'aucuns se demanderont s'il est en mesure de se reproduire. Faut-il croire que la sous-production délibérée, qui était pratiquée dans certaines sociétés traditionnelles qu'on nous présente comme des edens, n'avait aucun coût social ? Et ce coût social est intolérable, dit-on ; mais par rapport à quoi ?

L'étude de l'économie des sociétés primitives a donné lieu à une confusion encore présente dans beaucoup d'esprits, à cause d'un titre trop brillant : l'idée que l'âge de pierre était un âge d'abondance (cf. [16]). Il a certainement été possible, au moins dans certains contextes écologiques plutôt favorables, aux groupes humains préhistoriques, de faire face à leurs besoins matériels : si tel n'avait pas été le cas, nous ne serions pas là. Mais est-ce à dire que nous pourrions aujourd'hui nous inspirer de l'exemple de ces sociétés qui savaient limiter le travail en même temps que le prélèvement sur la nature ? On n'oublie pas de lire que "les chasseurs-collecteurs ont, par la force des choses, un niveau de vie objectivement bas" (cf. [16] p. 79) ; s'ils connaissent "une certaine aisance sans abondance en ce qui concerne les produits non alimentaires" (cf. [16] p. 49), c'est parce que ces objets sont peu nombreux, rustiques, et que chacun sait les fabriquer ; s'ils satisfont à leurs besoins alimentaires, c'est bien grâce à la prodigalité, judicieusement exploitée, de la nature. On n'oublie pas de lire que, dans les premiers âges de l'agriculture, la sous-production systématique a

cette conséquence que "un pourcentage non négligeable de groupes domestiques ne parviennent jamais à assurer leur propre subsistance, alors qu'ils sont organisés précisément à cette fin" (cf. [16] p. 111), et on cherche en vain la trace d'une solidarité avec ces indigents. Et, en fin de compte, on se demande s'il est encore intéressant de s'inspirer aujourd'hui d'un mode de production domestique qui "s'assigne des objectifs économiques définis qualitativement, comme mode de vie, plutôt que quantitativement, comme richesse abstraite" (cf. [16] p. 130). Est-il encore intéressant de s'inspirer d'un système qui se contente de produire ce qui est nécessaire pour couvrir les besoins des producteurs ? Faut-il oublier que, dans ce mode de production domestique, "la société toute entière repose sur cette clôture économique, et donc sur une contradiction, car à moins que l'économie domestique ne soit forcée hors de ses propres retranchements, la société toute entière périt" (cf. [16] p. 131).

Nous avons suffisamment compris le caractère social de la définition des besoins pour conclure qu'aujourd'hui il existe une diffusion mondiale d'exemples qui prennent valeur de norme, et que nous sommes considérablement plus exigeants, même pour les plus pauvres de la planète, que ne l'étaient nos ancêtres qui convenaient de limiter leur effort. Il reste à se demander quelle est la part d'asservissement ethnocentrique dans de telles normes. Il reste aussi encore à accepter que l'on puisse se développer dans d'autres conditions sociales que celles qu'ont connues les pays aujourd'hui industrialisés : nous n'avons probablement pas encore admis que les relations de travail soient si différentes au Japon de ce qu'elles ont été chez nous ; peut-être aurons-nous à admettre que les relations d'ainé à cadet, ou de patron à dépendant, modifient profondément le salariat que la colonisation a introduit en Afrique selon le modèle métropolitain (cf. [17] pp. 16-17).

Néanmoins, nous n'acceptons plus le coût (par exemple en mortalité infantile ou maternelle, ou en analphabétisme) de l'économie de sous-production. Mais nous ne croyons pas que le niveau de vie de ceux qui sont en-dessous des standards acceptables puisse être relevé par la subvention ou l'aide. Nous tenons aussi qu'il n'est pas question de parler de développement social tant qu'un niveau économique minimum (assurant l'alimentation et l'éducation par exemple) et, dans les pays pauvres, croissant, n'est pas assuré. Sur ce point, nous raisonnons comme le vice-président de la Banque Mondiale pour le développement économique, Michael BRUNO, qui n'est un débutant ni en théorie ni en analyse économique : "Une action directe en faveur de la santé, de l'éducation et de la nutrition améliorera toujours la qualité de la vie pour les pauvres, même si ces capacités humaines meilleures ne se traduisent pas par des revenus ou une richesse plus élevés ; mais même ces actions requièrent des dépenses publiques, qui sont peu probables si le gâteau diminue (...) Cela ne signifie pas que la croissance suffit à alléger la pauvreté. Cela ne signifie pas non plus que les politiques de lutte contre la pauvreté, autres que celles qui favorisent la croissance, ne sont pas importantes pour réduire la pauvreté" (cf. [14] p. 4).



Autrement dit, nous ne croyons pas qu'il y ait une alternative gratuite à l'association faible quantité de travail/simple subsistance, association qui est présente, sous nos yeux, par exemple dans l'agriculture traditionnelle : on n'en sortira que par une mobilisation des capacités de travail et par une élévation considérable de la productivité. Cette mobilisation sera-t-elle entraînée par la diffusion dans les campagnes des objets du désir que sont aujourd'hui les produits manufacturés (cf. [18]), ou bien par les phénomènes plus complexes des relations entre ville et campagne (cf. [19]), ou par d'autres moyens encore ? Nous n'en savons rien. Mais nous sommes toujours, dans de vastes régions du monde, à la recherche de cette agriculture qui "a non seulement fait accéder la société à un stade où elle n'est plus tributaire de la distribution des ressources alimentaires naturelles", mais encore qui a engendré "une stabilité de la vie sociale qui fut un facteur décisif de son développement matériel" (cf. [16] p. 79).

En bref, alors que mon arrière grand'mère maternelle a travaillé, dès l'âge de cinq ans, sous les métiers à tisser de l'industrie textile naissante, je n'accepte plus le travail des enfants dans les conditions qu'il prenait alors. Néanmoins, pour sortir du sous-développement, il faudra obtenir une quantité de travail et une productivité sans commune mesure avec celles dont se contentent les économies pauvres que nous avons sous les yeux, et ce travail ne sera pas payé selon les normes des pays riches. Prétendre le contraire, c'est tromper son monde.

#### 1.4 Une croissance qui produit de l'exclusion ? ou de la rente ?

Nos téléviseurs de salon déversent dans nos familles l'idée que le système dans lequel nous vivons produit de l'exclusion : cette idée a naturellement beaucoup d'attrait dans une période où le chômage a atteint des niveaux sans précédent dans les pays du Nord, et aussi dans les pays du Sud, pour leurs diplômés notamment ; elle a beaucoup d'attrait également dans un contexte dans lequel les pays pauvres se trouvent éliminés de marchés sur lesquels ils étaient présents il y a dix ou vingt ans. Cette idée n'a pourtant rien de nouveau, puisque dès le début du siècle Schumpeter interprétait l'évolution économique en mettant en avant le rôle d'entrepreneurs hardis ou innovateurs, capables d'ouvrir de nouveaux marchés, d'anticiper ou de provoquer la demande, et en décrivant les conséquences de leur action : les entrepreneurs passifs et leurs entreprises sont mises en difficulté, voire éliminés. Que l'innovation, sous diverses formes, soit déstabilisante et par là qu'elle soit le moteur de l'évolution économique, et que l'économie de marché soit plus favorable à l'innovation que toute autre forme d'organisation économique, tout cela n'est plus guère contesté. Qu'il y ait des perdants dans la course à l'innovation comme dans toute situation de concurrence est connu, et inévitable. Que cette course ait un coût social est évident, comme est évident le coût social d'un blocage de l'innovation ou des freins à la concurrence.

Là encore, ce que nous racontent les téléviseurs de salon n'est donc pas le fond de l'affaire. Mettre en question l'existence d'une évolution économique ou son intérêt ne mène à

rien, puisque nous avons besoin de progrès de productivité pour améliorer le niveau de vie dans les économies aujourd'hui pauvres. La discussion intéressante devrait porter sur les obstacles que les pays du Nord mettent à l'évolution économique des pays du Sud (par exemple par le biais de la libéralisation des échanges internationaux) d'une part, et sur les obstacles que les pays du Sud eux-mêmes, s'ils ne sont pas simples fantoches plus ou moins complices, y dressent avec une évidente conviction fondée sur un indubitable intérêt à court terme. C'est ce point qu'il convient maintenant d'éclairer.

## 2 Pourquoi ne pas s'attaquer à la rente dont profitent nos amis grâce à nous ?

L'idée de "rente bureaucratique" a été employée par I. Bagayogo dès 1982 (cf. [20] p. 133) : il la définit comme l'"ancien système prédataire amélioré par la multiplication des appareils d'Etat" et précise immédiatement que "le mode de prélèvement de cette richesse en commande l'utilisation : elle sert d'abord à produire les signes du pouvoir" ([21], p. 112). Ces derniers sont d'une part la capacité de redistribuer des flots continuels de richesse, entraînant la restructuration des familles autour de ces enfants prodiges qui sont les tenants de l'Etat ; d'autre part la consommation ostentatoire de biens de luxe très largement importés.

Cette idée que la bureaucratie exploite une rente permet de comprendre un certain nombre de traits des politiques économiques adoptées par les pays aidés avec l'accord et le soutien de leurs généreux donateurs, et certaines difficultés de ce qu'on appelle le développement social.

### 2.1 La rente bureaucratique et l'investissement

Dans quel domaine faut-il investir pour développer ? Evidemment, nous n'en savons rien, puisque toutes les expériences fondées sur la théorie des pôles de croissance se sont soldées par des échecs retentissants. Pourtant, le simple bon sens suggérerait que, dans des pays où la famine menace, on consacre l'essentiel de l'investissement à l'agriculture, et que, dans des pays où le niveau d'éducation est très faible, on s'attache à éduquer enfants et adultes. Que fait-on en pratique ?

Au Mali, la répartition sectorielle de l'encours de la dette fin 1987 (cf. [22] pp. 6-7), qui résume trois décennies de décisions après l'indépendance, montre que l'agriculture n'est concernée que pour moins de 10 %, l'éducation et la santé (ensemble) pour 5,5 %, l'industrie pour 17 %, les transports et télécommunications pour 17 % également, les autres secteurs pour 13 % ; tout le reste, soit 37 %, a servi à équilibrer la balance des paiements et à restructurer, c'est-à-dire, en gros, à payer la note d'une mauvaise gestion endémique mais parfaitement bien tolérée. De 1968 à 1976, période pendant laquelle IDA est intervenu très activement, l'accent est mis sur les chemins de fer, les routes, l'éducation, les offices de développement régional, le coton ; ensuite ce seront des travaux encore plus

grands (barrages de Sélingué, route Sévaré-Gao, barrage de Manantali), dont on savait par avance qu'ils auraient tous trois un taux de rentabilité très bas (cf. [23] par. 32).

Quel est l'intérêt de ces grands travaux ? Tient-il simplement au fait que les grands travaux font les marchés juteux et donc les copieux dessous de table ? Tient-il au fait que les grands travaux font de belles inaugurations, après avoir permis d'écouler rapidement de grands montants d'aide ? Tient-il aux intérêts des lobbies qui défendent l'aide pour soutenir leurs marchés protégés ? Tient-il au fait que, en l'absence de nation, il faut construire les Etats, et donc d'abord organiser leur territoire (cf. [24]), sans mettre en question, sauf pour rappeler leur origine, les frontières héritées de la colonisation ? Quoi qu'il en soit, la contribution des grands travaux à la croissance, a fortiori au développement, reste à démontrer.

La situation de l'agriculture est la même dans la plupart des pays pauvres, où l'on s'est résolument efforcé, en prétendant le contraire, de maintenir les prix des produits agricoles les plus bas possible, notamment parce que cela permettait de transférer des ressources de l'agriculture vers l'industrie (cf. notamment [19] pp. 67-68) et de nourrir à bon compte la population des villes, spécialement les fonctionnaires (on reviendra sur la situation de ces derniers).

Le même privilège injustifié à l'investissement lourd vaut dans le domaine de la santé. La politique sanitaire a été faite par les professeurs de médecine, formés dans les hôpitaux du Nord, avant tout soucieux de reproduire le modèle de service, d'établissement, de fonctionnement dans lequel exerçaient leurs "maîtres". On a donc transposé sans réfléchir, parfois avec cynisme, parfois avec candeur, la pyramide centrée sur l'hôpital universitaire : on a englouti, -mais est-ce que personne n'y a gagné en prestige, en pouvoir ou en fortune ?- des sommes colossales dans des établissements trop grands ou trop complexes, on a asséché les budgets de fonctionnement des ministères de la santé pour mettre en service ces établissements ridiculement inadaptés (voir quelques exemples in [25] pp. 57-58 ; voir à la fin des années 1980 le cas de l'hôpital de Tombouctou au Mali ; voir l'hôpital central de Douala) ; plus grave encore, on enseigne la médecine tropicale comme une spécialité à Dakar, on enseigne à Bamako la médecine thermale, comme si les étudiants n'avaient rien d'autre à apprendre. Il faut avoir le courage de dire que les gens du Nord qui trempent dans ces décisions sont bien peu clairvoyants, si par hasard ils sont honnêtes, et que les gens du Sud se montrent, s'ils sont honnêtes, lamentablement incapables de réfléchir par eux-mêmes sur les réalités de leurs pays.

Dans tout ce béton est en fait coulée une conception de la médecine qui interdit que la santé soit au centre de la pratique médicale, et que cette dernière puisse contribuer au développement social : une conception strictement bio-médicale et marchande, dans laquelle le médecin soigne des organes et des fonctions en vendant des diagnostics, des actes chirurgicaux, des médicaments et autres produits ; le malade est prié de se taire,

il n'y comprend rien, il n'a qu'à payer les yeux fermés, on ne s'adressera à lui, sujet manipulé, que sous la forme publicitaire (voir la vogue de l'IEC -information, éducation, communication- dans les programmes de la Banque Mondiale, et voir comment ces actions, conçues par des communicateurs américains, sont menées). Au vrai, aucune éducation pour la santé, aucune responsabilité profane (individuelle ou collective) en matière de santé n'est concevable dans ce contexte.

En bref, le choix des investissements n'a pas été guidé par des critères avouables, et le résultat est qu'on a installé des "éléphants blancs" ici et là, au vu et au su de chacun, au lieu de développer des productions et des services de base. Seuls en profitent ceux qui négocient et canalisent l'aide extérieure, peut-être certains de ceux qui investissent ; il n'y a pas de développement économique, pas de révolution agricole, pas d'industrialisation, a fortiori pas de développement social. On a parlé de miracle pour la Côte d'Ivoire alors que son produit domestique par tête aux prix internationaux de 1980 était le 1/6 de celui de la France (le 1/10 de celui des Etats-Unis) au début des années 1960, et n'en représente plus que le 1/10 (respectivement le 1/13) au milieu des années 1980 (cf. [26], tableaux 17 pour la Côte d'Ivoire, 75 pour la France et 104 pour les Etats-Unis). Le mieux qu'on puisse obtenir, ce serait l'apparition, en deux générations, d'un petit nombre de personnes capables de bâtir des stratégies économiques et sociales dont l'horizon dépasse la journée (cf. par exemple [27] p. 65) et dont le réalisme tire parti de l'expérience (cf. [28]), mais même les particuliers qui ont bénéficié de la croissance sont dans une situation extrêmement fragile (cf. [29]). La rente bureaucratique fait obstacle à tout autre progrès.

## 2.2 La rente bureaucratique et la fonction publique

Entre 1961 et 1987, au Mali, l'effectif des agents de l'Etat a été multiplié par 5, passant d'environ 10.000 à plus de 50.000 (cf. [30] p. 9 d'après Commission nationale de la réforme administrative, pour les années 1961 à 1983, et [31] p. 66 pour 1987) : l'effectif des fonctionnaires a été multiplié par 7, celui des "conventionnaires" par 3. Entre l'indépendance et la première grande crise agricole, cet effectif d'agents de l'Etat a été multiplié par 3 ; entre les deux crises agricoles, le nombre des fonctionnaires au sens strict a doublé, et celui des conventionnaires a augmenté de 50 %. Cette croissance est bien plus rapide que celle du produit national brut par habitant qui, entre 1966-68 et 1986-88, a dû augmenter d'environ 50 % seulement (cf. [32] pp. 284-285 et [33] pp. 388-389).

Mais ce n'est pas tout : à l'augmentation de l'effectif, plus rapide que la croissance du PNB par habitant, s'ajoute le fait que les agents de l'Etat s'approprient en Afrique un multiple exceptionnellement élevé de ce PNB par habitant : en 1988 au Mali, la rémunération moyenne des agents de l'Etat représente 10 fois le PNB par habitant (cf. [34]), contre 5,5 pour l'ensemble de l'Afrique au Sud du Sahara et 2 pour des pays d'Asie à faible revenu tels que le Bangladesh, le Pakistan, le Laos, le Sri Lanka (cf. [35] p. 32 ; [36] p. 32-35). On discutera

encore longtemps des raisons pour lesquelles la main d'oeuvre est si coûteuse en Afrique, mais l'une des explications tient au niveau des rémunérations publiques. Et quelle que soit l'explication, le fait est là : les employés des administrations africaines supportent beaucoup moins que les fonctionnaires des autres continents, et beaucoup moins que les populations africaines qu'ils administrent, les conséquences de la pauvreté ambiante.

Ce n'est pas tout ! Ces fonctionnaires se plaignent amèrement, ils sont à la pointe des mouvements de grève (le personnel de la santé du Mali s'est mis en grève pendant 5 jours pleins en octobre 1994 parce que le gouvernement, après avoir donné son accord à un ensemble de revendications, malgré leur justification douteuse et leur coût considérable, n'avait pas assez vite arrêté un calendrier d'application), mais ils n'envisagent pas tous, loin s'en faut, de quitter la fonction publique. Sur les 700 départs volontaires de la première vague, au Mali (cf. [37]), 403 affectent l'éducation nationale (soit 7,6 % environ des 5300 agents de ce ministère) et 70 seulement la santé et les affaires sociales (soit 1,2 % des 5600 agents du ministère concerné) : les premiers ont moins que les seconds la possibilité d'exploiter une rente en combinant une rémunération publique et la perception quotidienne d'honoraires ou de bénéfices illicites.

La rente bureaucratique a favorisé un recrutement incontrôlé et disproportionné de fonctionnaires qui exploitent sans vergogne le petit peuple, notamment les malades, les élèves et leurs parents, les paysans. Aucun développement n'est possible tant que ces lourdes super-structures prélèvent tout ce qu'elles croient leur être dû sur tout ce qui entre dans le pays et sur tout ce qui y est produit.

### 2.3 La rente bureaucratique et le développement social

L'idée que la bureaucratie se contente d'exploiter une rente permet aussi de comprendre certaines caractéristiques de l'action sociale, et l'échec du développement social.

L'action sociale est confiée à des fonctionnaires, pour qui cet emploi en vaut un autre. Les agents de l'action sociale, voire ceux du développement communautaire, sont recrutés (lorsqu'ils n'ont pas été orientés vers cet emploi dès leur sortie de l'enseignement secondaire) parmi ces nuées de jeunes diplômés qui sont à la recherche d'un emploi public, mais pas du tout d'un travail ; cet état d'esprit est inculqué par le système éducatif et par la culture bureaucratique qui prédomine désormais de façon absolue ; il est définitif. Quelles en sont les conséquences ?

La principale conséquence est qu'il n'y a pas d'action sociale. On en parle, on forme des assistants sociaux de tous niveaux (ce sont des fonctionnaires, ils sont bien placés pour se faire attribuer des bourses, ce sont des fonctionnaires de

qualification moyenne, ils sont bien placés pour revendiquer le droit de conquérir des diplômes universitaires, etc), mais il n'y a aucune activité qui puisse être appelée sociale :

- on est surpris aujourd'hui de lire dans les rapports de l'administration coloniale que les aides sages-femmes formées il y a deux générations se déplaçaient (à pied) dans les concessions pour surveiller les grossesses et conseiller les futures ou jeunes mères (cf. [38]). Une activité de ce genre est devenue inconcevable : les sages-femmes et les matrones se concentrent dans des consultations de PMI ou dans des maternités. Le cas de Bamako est exemplaire, mais en aucune façon original : on y compte une sage-femme pour 7000 habitants par exemple en commune 4, contre une pour 3000 dans le district de Bamako et une pour 25.000 au niveau national ; elles attendent les femmes dans les consultations et maternité publiques pour rançonner sans vergogne celles qui ont peu de moyens et détourner les autres vers leurs consultations et maternités privées ; quant aux véhicules de service, ils sont utilisés pour transporter ces sages-femmes et matrones de leur domicile à leur lieu de travail;

- les techniciens de développement communautaire, s'ils sont chargés de participer à un programme de lutte contre la schistosomiase (par exemple à l'épandage d'insecticides, dans la zone de l'Office du Niger) auront pour premier souci, au moment de la prise de contact avec les autorités des villages, de faire comprendre que leur intervention est une faveur exceptionnelle, et qui ne dépend que d'eux : on est prié de comprendre assez vite et de donner quelque chose à l'agent, quand il ne fixe pas lui-même son tarif ; les agents de la santé publique, qui eux aussi sont censés développer la participation communautaire à la base, pratiquent ouvertement le racket (dans le cercle de Gourma Rharous, tout récemment, ils ont institué une cotisation familiale pour avoir le droit de franchir la porte du centre de santé, [39]) ; et si les techniciens de développement communautaire sont chargés d'une enquête, ils auront le bon goût de revêtir une blouse blanche (afin de passer pour des docteurs), et d'intimer aux populations l'ordre de se mettre en rang : voilà comment donner immédiatement le ton de relations confiantes entre les développeurs nationaux et les "braves populations" ;

- les assistantes sociales, elles aussi, se concentrent dans des bureaux, notamment dans les hôpitaux pour distribuer des crédits très insuffisants, elles s'en plaignent elles-mêmes, bien sûr : effectivement, à l'hôpital Gabriel Touré, elles sont 7 à plein temps en 1992 (coût des rémunérations pour l'Etat : de l'ordre de 500.000 FCFA par mois), chargées de répartir 50000 FCFA par mois, le coût de deux césariennes.

Considérons les données les plus officielles sur les effectifs par qualification et par localisation du personnel social au 31 décembre 1988 (cf. [40]) :

	Régions	Hôp. nat.	Adm. centr.	Serv. rat.
Administrateur social	3		6	1
Assistant social	15	3	8	2
Technicien dev. com.	88	9	21	
Jardinière d'enfants	13		5	5
Monitrice jardin enf.	135		2	
Aide social	85	3	1	
Auxiliaire social	11			
Auxiliaire jardin enf.	3			
Moniteur auxiliaire	22			

D'après ces chiffres, les deux tiers des administrateurs sociaux sont dans l'administration centrale ou les services rattachés, avec presque la moitié des assistants sociaux, et un sur cinq des techniciens de développement communautaire. Au contraire, on peut remarquer dans les tableaux détaillés que les monitrices de jardin d'enfants sont assez équitablement réparties entre les régions : là où il y a des fonctionnaires, il faut des services sociaux ! Les services sociaux ont pour premier rôle de fournir des emplois, pour second rôle de fournir des avantages en nature aux fonctionnaires.

Il faut cependant noter que les effectifs cités ci-dessus paraissent fortement sous-évalués : si l'on se reporte à une autre source (cf. [41] annexe 3), les monitrices de jardin d'enfant gérées par la DNAS au 30 juin 1986 ne sont pas moins de 290, dont 161 à Bamako ; on y apprend aussi que 44 techniciens de développement communautaire sont détachés auprès d'autres ministères (cf. [41] p. 23, note) ; on y relève le même constat que celui que nous avons fait dans un hôpital : les effectifs peuvent faire illusion, mais "il n'y a pratiquement rien à distribuer (en espèces, en nature, en services réels)" (cf. [41] p. 23). En outre, au moins deux autres ministères ont réussi à s'approprier des activités qui procurent une rente phénoménale : le Ministère des affaires territoriales et du développement à la base a la haute main sur la lutte contre la sécheresse et sur la distribution des dons du PAM, et le Ministère de l'agriculture et du développement rural s'occupe de tous les projets de développement agricole. Là encore, on sait à peu près ce qu'est l'action sociale : lorsqu'il s'agissait de distribuer l'aide d'urgence, à la suite de la sécheresse, dans le Nord de Mali, on pratiquait presque ouvertement une "règle des trois tiers" : un tiers pour l'administration, un tiers pour le chef de fraction, un tiers pour la population ; encore aurait-il fallu vérifier que ce qui arrivait sur les lieux de la distribution n'était pas qu'une fraction de ce qui avait été envoyé (cf. [42]).

Il n'y a pas d'action sociale, mais, heureusement, il n'y a pas de problème social. Par exemple, il n'y a aucun problème d'indigence dans les hôpitaux de Bamako : à l'hôpital du Point G, les indigents et cas sociaux ont reçu, en 1992, 3 % des crédits de médicament fournis par l'Etat pendant que le personnel en prélevait officiellement 11 % ; à l'hôpital de Kati, ces deux chiffres étaient respectivement 0,8 % et 44,9 % (cf. [43]). Le problème de l'indigence n'est évoqué que dans le cadre de ce qu'on appelle le rôle social de l'hôpital, pour lutter contre



toute forme de rationalisation de la gestion et contre toute forme de tarification. De la sorte, le problème de l'indigence sert uniquement à défendre ce qui fait la valeur du système actuel aux yeux de ses bénéficiaires : chacun, là où il est placé, peut exploiter la rente que lui procure sa situation.

Cherchons ailleurs ! Considérera-t-on que les multiples formes de réalisations collectives proposées aux villageois pourraient concourir à un développement social ? Alors, il faut écouter les villageois raconter trente ans de promesses, trente ans de collecte de contributions fiscales détournées, trente ans de mauvaise gestion, trente ans de vol de leurs cotisations par leurs responsables politiques ou administratifs, voire par leurs vieux chefs traditionnels, trente ans d'interventions fugitives et parfois d'escroqueries de la part d'ONG étrangères ou nationales (cf. par exemple [44]). La situation est telle, en réalité, que désormais la participation de la population à une réalisation nouvelle d'intérêt collectif supposerait que la collectivité parvienne, au préalable, à régler tous les conflits qui, dans le passé, sont nés de la tromperie qui a été systématiquement associée aux initiatives administratives dans ce domaine.

En fin de compte, il faut bien admettre que le service public se consacre à ses propres agents, et que tout le reste n'est que poudre aux yeux. Au Mali, pendant le premier trimestre de l'année 1987, 77 % des examens réalisés à l'Institut National de Recherche en Santé Publique ont été faits pour des malades présentés comme appartenant au personnel sanitaire ou comme membres des familles de ce dernier (cf. [45]) ; et à la même époque, entre 60 et 75 % des médicaments achetés par l'Institut National de Prévoyance sociale sont consommés par le personnel de cet Institut lui-même (cf. [46] p. 72). On a vu plus haut où sont et que font les personnels de l'action sociale. Les faits parlent d'eux même, au point qu'aucun gouvernement ne peut, de sa propre autorité, entreprendre de mettre de l'ordre dans ces pratiques.

#### 2.4 La rente bureaucratique et la démocratie

La rente bureaucratique permet de comprendre enfin certaines difficultés de la démocratie en Afrique. La pratique de la démocratie heurte l'héritage ancestral, chez tous ceux qui le conservent et chez tous ceux qui, pour des raisons politiques ou religieuses, font mine d'y être très attachés parce qu'ils préfèrent une société hiérarchique et autoritaire à une société dans laquelle on reconnaît à tout un chacun le droit d'avoir une opinion, éventuellement de l'exprimer. Mais la pratique de la démocratie heurte aussi tous ceux qui, formés à l'école occidentale, ont compris que cette formation est elle-même une rente, et qu'il est de leur intérêt de l'exploiter.

Faut-il rappeler que les personnes capables de lire et d'écrire en caractères latins représentent moins de 10 % de la population malienne (cf. [47] p. 281 ; 12 % d'après les déclarations des intéressés lors du recensement de 1987, cf. [48] p. 72, chiffre évidemment très optimiste) ? Ces gens n'ont aucun intérêt à ce que l'alphabétisation en français se développe : sa



rareté protège la rente de cadres d'un niveau très faible. Mais ces gens n'ont pas plus intérêt à ce que progresse une alphabétisation fonctionnelle en langue nationale : de là ne pourrait résulter que l'apparition d'un certain pouvoir de contrôle des néoalphabètes sur certaines activités de l'encadrement des "projets" ou de l'administration, comme cela s'est clairement manifesté dans les zones où la Compagnie Malienne des Textiles a mené des programmes d'alphabétisation. D'ailleurs, ces programmes sont conduits comme le sont tous les projets, et se terminent par une appréciation emphatique des résultats : "les milliers de paysans qui ont été formés à la lecture et à l'écriture n'existent que sur le papier et (...) ces estimations erronées, mais où chacun trouve son compte, sont dues à une définition inacceptable des niveaux lors des évaluations finales des stages, et à l'habitude de pratiquer des évaluations complaisantes. Déchiffrer n'est pas lire, comme coucher son nom sur une feuille de papier n'est pas écrire" (cf. [47] p. 282).

On comprend ainsi pourquoi les "cadres de conception" et le personnel politique n'ont que mépris pour l'alphabétisation en bambara, à laquelle ils se prêtent parfois devant les caméras de télévision, que mépris pour les textes écrits en langue nationale, pour la diffusion d'émissions de radio en langue nationale, etc. Dans le cas du bambara, qui peut être facilement transcrit en caractères latins, moyennant quelques trois ou quatre lettres supplémentaires, le besoin d'alphabétisation qu'ils expriment parfois devant des bailleurs de fonds juste un peu naïfs traduit seulement leur espoir d'une formation rémunérée, ou leur incapacité à utiliser ce qu'ils savent, ou leur volonté de ne pas l'utiliser.

Au-delà de ces stratégies corporatives, qui ne pourraient être brisées que par une décision politique armée d'une détermination farouche, mais qui pourraient l'être, il y a en réalité un problème beaucoup plus délicat. "La langue bambara ne possède pas actuellement les termes nécessaires pour l'information et la formation 'moderne' : programme, technicien, efficacité, volume, code, équilibre, encadrement, moyenne, tous ces mots par exemple n'ont pas d'équivalents en bambara" (cf. [47] p. 286). Ou encore, le terme de priorité, qu'on emploie chaque fois qu'une décision doit être prise, "n'a probablement pas d'équivalent en dogon" (cf. [44] p. 54). Et, bien entendu, le vocabulaire de la démocratie et de ses institutions est, lui aussi, absent, et donc emprunté au français (voir encore sur ce point [47] p. 296, p. 303-304). Faut-il "équiper" les langues, plusieurs langues, dans tous ces domaines, ou faut-il admettre que beaucoup de langues n'ont pas d'avenir, et que l'alphabétisation en langue nationale n'a d'intérêt que pédagogique (cf. [49]) ? Le développement social au sens où nous l'entendons depuis que nous sommes informés de certains débats qui ont lieu dans le contexte du Nord exige que ce problème soit résolu. Aura-t-on même le courage de le poser ?

La démocratie est-elle compatible avec le servage de l'ignorance ? On peut certes donner un bulletin de vote à chaque citoyen en sachant qu'il votera comme le lui dira son aîné social, son maître, son patron. Est-ce bien cela la démocratie ? Quelle est la capacité des citoyens à participer aux décisions

qui concernent leur avenir s'ils n'ont aucun moyen d'accéder à l'information pertinente et aucun moyen de la traiter ? Quelle est la capacité des cadres de la Nation eux-mêmes à le faire, lorsqu'on voit comment ils traitent les problèmes courants de leur activité quotidienne ? Peut-on s'en faire une idée par les journaux qu'ils lisent, et par ce qu'ils y lisent, et par ce qu'ils en déduisent ? Pour partager la rente, il suffit d'appartenir à un réseau, et le contenu du secret qui fait le réseau n'a guère d'importance ; pour participer à la vie démocratique, ce qui est sans doute gage d'intégration sociale, il faut nécessairement comprendre le fond du débat.

### 3 Quel rôle pour les Etats aidés ?

#### 3.1 Sur quel Etat pouvons-nous compter ?

Admettons pour les besoins du raisonnement que seul l'Etat puisse prendre en charge une politique de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, et même une politique d'intégration sociale : encore faut-il que l'Etat existe, et qu'il ne soit pas en crise permanente de légitimité. Qu'en est-il dans ces contextes africains auxquels nous pensons ? Un bilan de la situation dépasse nos compétences et la taille de cet exposé. Mais quelques exemples nous paraissent suffire à illustrer le type de difficulté qu'on rencontre en pratique.

Considérons d'abord le cas tragique. "D'un point de vue chronologique, les premières formations politiques connues de manière assez certaine furent des monarchies héréditaires. Il s'agit des trois grands empires du Moyen Age (...) La base économique sur laquelle reposaient ces Etats fut la guerre esclavagiste et la recherche de butins plutôt que le commerce lointain ou l'exploitation des sujets suivant un processus productif" ([21], p. 97). Il en ira de même de la troisième génération des grandes formations politiques, celle des empires du Macina, de Laji Oumar Tall et de Samori Toure, dont les deux derniers sont clairement dirigés par des "guerriers pourvoyeurs de la traite esclavagiste" ([21], p. 101). Les conséquences de cet héritage sont soigneusement discutées par un auteur qui n'est pas connu comme supposé du colonialisme : "La faiblesse des appareils d'Etat dans la plupart des pays d'Afrique tropicale, la persistance en leur sein d'une très grande diversité ethnique, le fait qu'ils ne soient pas encore des Etats-Nations sont dans une très grande mesure, à mon avis, les conséquences de l'oppression que les appareils négriers les plus puissants ont exercée jusqu'à une période relativement récente sur les autres ethnies (...). Certes, il y a eu des Etats en Afrique avant la conquête coloniale, mais sauf exception ce furent des Etats négriers, organisateurs de chasse à l'homme sur les ethnies plus faibles" ([50], pp. 231-232).

Considérons maintenant le monde *mandé* ([51]) : la représentation du pouvoir qu'il a héritée de son histoire et de sa culture, aujourd'hui encore actualisée dans les comportements, est fondée sur les images des épreuves, prouesses et preuves d'élection qui apparaissent dans les activités cynégétiques (voir les figures emblématiques de Biton Coulibaly et de Ngolo Diarra

dans le royaume de Ségou), débouchent sur une carrière militaire, qui elle-même permettra d'établir un pouvoir politique. Dans ce contexte, les ressources publiques sont désignées d'un terme sans équivoque en bambara (*toda*, la marmite). Et "dans la mesure où la sanction sociale d'une carrière réussie par quelque individu au sein des appareils d'Etat est aussi formulée au moyen d'une appréciation de la morale familiale *dubabuden*, i.e. enfant béni, la retenue et la probité ne semblent pas être de mise" ([51], p. 457). Qu'on comprenne bien : le *dubabuden* s'oppose au *dangaden* (enfant maudit) qui ne partage pas ses gains avec les siens ! Plus profond, voici : "la rationalité immanente au comportement politique, qu'on observe aussi bien chez les dominants que chez les dominés, est l'acceptation, comme allant de soi, de l'inégal accès au pouvoir, au savoir, à la richesse" ([51], p. 457). Et quant au fonctionnement de l'appareil de l'Etat, retenons cette conséquence inéluctable : parmi les lettrés, "une tendance à se loger dans les structures étatiques initiées par les Blancs tout en laminant soigneusement les institutions politico-juridiques afférentes" ([51], p. 457), de sorte que l'ancienne matrice du pouvoir est en fait simplement revêtue "d'attributs modernes aptes à capter la manne internationale" (*ibidem*).

C'est sur ce fond qu'a été bâti le système de la rente bureaucratique. C'est cet appareil d'Etat qui négocie avec les puissances étrangères, et qui gère l'aide à son profit, tentant d'éviter, puisqu'il détient actuellement les deux rôles, la scission entre une classe d'entrepreneurs industriels et une classe de bureaucrates qui servirait aux premiers de simple personnel politique et administratif (cf. [21] p. 114).

Cette conception de l'Etat est tellement intériorisée qu'on voit, par exemple en Côte d'Ivoire, la démocratie en pratique réinterprétée comme une simple consultation informelle des aînés sociaux et des notables, et la décentralisation réinterprétée comme une nouvelle modalité de financement, par l'aide ou l'assistance, à obtenir comme par le passé en actionnant ses réseaux de relations dans la capitale (cf. [52] p. 67 et 64) ; dans le même temps, on crée des comités de développement de quartier, mais "les municipalités se comportent de manière dirigiste à la fois comme structures de conception, de décision et de contrôle de toutes les actions à destination des populations" (cf. [53] p. 29) ; et il en va de même en milieu rural puisque, pour les paysans, les coopératives "sont l'oeuvre de l'administration, ils ne se sentent pas concernés, et ils sont confortés dans cette perception par la présence de fonctionnaires et d'agents de l'Etat chargés de l'organisation et du contrôle" ; "la coopérative n'est pas une entreprise de développement économique actionnée par un dynamisme paysan endogène, mais devient, aux mains des autorités administratives, un instrument utile pour accroître la production et capter le surplus disponible" (cf. [54] p. 7).

On peut compter sur l'Etat pour prélever la rente et la distribuer à ses affidés ; mais pour mener une politique de développement social ? On ne voit pas quel serait son mobile ; dispose-t-il au moins de l'arme ?

### 3.2 Quelles grandes décisions restent au pouvoir des Etats aidés ?

Nous sommes effectivement dans un monde dans lequel l'organisation du pouvoir économique et social est, au moins pour certaines grandes décisions, extrêmement concentré. L'exemple de la dévaluation du franc CFA l'a rappelé à ceux qui tenteraient de l'oublier. La nécessité d'une dévaluation était admise dans les institutions financières internationales depuis des années, et la France résistait comme la chèvre de Monsieur Seguin, avec plus d'opiniâtreté que de bonnes raisons: Pour surmonter cet obstacle, la Banque Mondiale a adopté une tactique imparable, qui consistait, par exemple en Côte d'Ivoire, l'un des gros morceaux de l'affaire tant sur le plan politique sur sur le plan économique, à cesser pendant plusieurs années de préparer tout projet, c'est-à-dire à programmer l'assèchement de ses financements avec une précision diabolique. Lorsque, par suite, la France s'est trouvée seule à rembourser les échéances de la Côte d'Ivoire (puisque les nouveaux financements servent d'abord à rembourser les anciennes dettes), elle a rapidement compris qu'il fallait céder. Le gouvernement français avait déjà réagi à la pression, en annonçant par avance que, dorénavant, les engagements français seraient conditionnés à un accord entre le pays concerné et le FMI et la Banque Mondiale. Puis, sitôt la décision prise, le continent a été littéralement arrosé de dollars, pour éviter tout débordement social (vous avez dit "social" ?...).

De la même manière, beaucoup de décisions économiques de la plus grande importance échappent aux gouvernements des pays pauvres. Les programmes d'ajustement structurel ont été l'occasion d'un accroissement considérable du pouvoir de la bureaucratie internationale dans la gestion des économies de ces pays. Mais depuis longtemps l'attitude qui consiste à attirer des financements, n'importe quels financements pour faire n'importe quoi, préparait le terrain: les cadres nationaux administratifs et politiques ne cherchent pas, depuis longtemps, à développer leur pays, par exemple en concevant et en réalisant systématiquement des stratégies sectorielles, ils acquiescent simplement aux propositions présentées par les bailleurs de fonds; c'est la solution qui demande le moins de travail et c'est celle qui rapporte le plus, parce que le bailleur est ravi de trouver un interlocuteur si compréhensif (un exemple caractéristique est la préparation du Projet Santé Population et Hydraulique Rurale au Mali, projet surdimensionné et mensonger, mais adopté par le dernier gouvernement de la Seconde République, repris à son compte par la Transition, et exécuté servilement par la Troisième République (cf. [24]). Il est d'autant plus facile ensuite, lorsque le contexte s'y prête, de se plaindre que les nationaux ne participent pas autant qu'ils le voudraient, autant qu'ils le devraient, à la conception et à la réalisation des projets (cf. [55]). En attendant, on signe, pour permettre le déblocage des fonds promis par la Banque, des conditionnalités d'un détail inouï (elles font rarement l'objet d'une grande publicité, parce que tout pays a intérêt à se montrer "bon élève", c'est-à-dire d'abord docile et respectueux; voir cependant un exemple dans [56]).

On ne peut s'empêcher de penser que les gouvernements des pays les plus pauvres pouvaient, tout de même, s'attaquer à la résolution de problèmes aussi clairement posés que celui de la production vivrière ou celui de l'éducation, et trouver, pour des programmes dans ces domaines, des financements à la mesure des projets raisonnables compte tenu des capacités locales de gestion. N'est-ce pas à force de tenter de faire beaucoup mieux, beaucoup plus comparables à ce qui se fait au Nord, qu'ils se trouvent aujourd'hui cantonnés, lorsqu'ils ne luttent pas contre la désintégration, à des tâches de police et de justice de paix, au règlement des conflits locaux, alors que les décisions plus importantes sont prises ailleurs (et dans l'insouciance, en dehors des périodes de crise, puisque, ne l'oublions pas, l'aide au développement n'a jamais atteint 1 % du PNB des pays qui y contribuent). Ne faut-il pas se féliciter que les programmes d'ajustement structurel aient permis, au moins dans certains cas, de commencer à réduire les effectifs de l'administration, à y réintroduire quelques notions de service, de service rendu, de service public, etc, là où les Etats se montrent paralysés par la peur ? Il faut avoir le courage de dire que de telles mesures étaient nécessaires, qu'elles sont conditions préalables à toute tentative de développement, à tout espoir de développement social, qu'il est heureux qu'elles aient été prises, qu'il est regrettable qu'elles n'aient pas été appliquées partout avec détermination.

Les gouvernements semblent n'avoir le choix qu'entre "le rôle de fantoche plus ou moins complice" et celui de "victime plus ou moins résignée", mais on voit qu'ils peuvent en pratique se comporter en fantoche complice tout en se faisant passer, devant leur opinion et sur certaines scènes internationales, comme des victimes écrasées par un combat trop injuste. Peu importent, après tout, ces gesticulations. La réduction des compétences effectives des Etats pauvres tient en partie au moins à ce que, moyennant le respect de quelques formes, ils ont abandonné décisions et prérogatives au lieu de développer à leur idée, à leurs risques et périls, c'est-à-dire aux risques et périls de leurs dirigeants (ici comme ailleurs les pauvres bougres n'ont, évidemment, qu'à supporter en silence). L'exploitation de la rente donne des avantages qu'une gestion selon des principes raisonnables d'efficacité, d'économie, de décision responsable ne procurerait pas à ces dirigeants : le vice est là.

De ce point de vue, l'analyse de la Banque Mondiale, selon laquelle les médiocres résultats des programmes d'ajustement structurel dans des domaines tels que la réforme du secteur financier, de la fonction publique ou des entreprises publiques tiendraient à un défaut de capacités est certainement erronée (cf. [57]). Le défaut de capacités n'est qu'une apparence, c'est le système de la rente, alimenté par les financements qu'apporte la Banque, qui explique les faiblesses administratives et d'exécution : ces faiblesses de la bureaucratie sont, comme l'analphabétisme, l'une des conditions de l'exploitation de la rente. On ne les comblera pas par des efforts de "capacity building", qui ne sont qu'une façon de distribuer un peu plus de



rente, on les supprimera le jour où on mettra bas le système de la rente.

### 3.3 Ne peut-on pas se passer de l'Etat pour lutter contre la pauvreté, contre l'exclusion ?

La question de savoir quel doit être le rôle de l'Etat dans le développement social a déjà été utilement éclairée : nous savons désormais que la priorité de l'Etat est d'exploiter méthodiquement la rente bureaucratique dont bénéficient ses agents. Les pauvres, les exclus, ont-ils quelque chose à attendre de cet Etat ?

L'indigence est fréquemment évoquée, on l'a indiqué plus haut, pour bloquer toute réforme qui introduirait un peu de transparence et un peu d'équité dans le système de santé. Les hôpitaux publics, nous dit-on, ont pour première mission, pour mission sacrée, de mettre à la disposition des pauvres toutes les ressources de la science médicale : par conséquent, les soins doivent y être gratuits, totalement pris en charge par l'Etat ; si l'Etat impose une tarification, les indigents doivent être exemptés. Telle est bien la situation au Mali : les billets donnant droit à la gratuité sont délivrés par l'administration, qui ce faisant s'engage en principe à rembourser la formation sanitaire des dépenses encourues ; naturellement, les agents de l'Etat, qui ont une rémunération dont on a qualifié plus haut le niveau relatif, sont en principe pris en charge par leur administration (à hauteur de 80 % du coût des soins). Quelle est l'application pratique de ces règles calquées sur celles qu'ont mises au point des pays dix à trente fois plus riches ?

La première conséquence pratique est que tout le monde se fait passer pour indigent, puisqu'il suffit de connaître quelqu'un pour bénéficier de la gratuité. Ainsi, en 1987, la proportion des hospitalisations gratuites était, dans les hôpitaux de Bamako, de 46 % à l'hôpital du Point G et de 30 % à l'hôpital de Kati (les données statistiques de l'hôpital Gabriel Touré sont délibérément inexploitable) et de 27 % à l'hôpital de Kati ; en 1986, pour l'ensemble des prestations (consultations, actes, journées), ces proportions étaient respectivement 57 %, 27 % et 38 % (cf. [58] pp. 144-145). Compte tenu du niveau extrêmement modeste des tarifs officiels, ces chiffres sont invraisemblables : ils montrent simplement que la réglementation concernant l'indigence est détournée, et qu'elle ne sert qu'à attribuer la gratuité des soins aux fonctionnaires, déjà privilégiés, et notamment parmi eux aux personnels de santé eux-mêmes et à leurs familles, ainsi qu'aux connaissances des uns et des autres. Ceci est parfaitement bien toléré : on se souvient que les fonctionnaires sont des "enfants bénis" au sens qui a été défini plus haut, et ils se doivent donc d'entretenir autour d'eux un flux continu de dons.

La seconde conséquence pratique est que les hôpitaux ont été ruinés : non seulement ils sont pillés de tout ce qui y entre (on a dit ce qu'il en est des médicaments, on pourrait parler du petit matériel, voire de certains équipements relativement encombrants), mais l'exploitation du patient y est si visible que

discours simplistes des tenants de la critique du capitalisme ; les privilégiés du Sud revendiquent le niveau de vie des privilégiés du Nord, et reçoivent le soutien verbal de certains de ces derniers ; ici et là on ne se soucie pas des plus pauvres, ils n'ont qu'à se repentir d'être tels.

Mais personne n'envisage de quelle façon ce rattrapage pourrait être atteint : il est plus facile de soutenir verbalement que financièrement, et puis c'est tout le système qu'il faut changer ; en attendant, rien ne change, on discourt. Comment pourrait-on produire un accroissement du niveau de vie, et notamment de celui des plus pauvres ? Ne serait-il pas judicieux de s'attaquer d'abord à des objectifs de bon sens, par exemple viser que la population parvienne à se nourrir, à s'éduquer, à s'assurer un minimum de soins médicaux, à prendre elle-même les décisions qui la concernent ? Ne serait-il pas judicieux de remettre à plus tard toute considération d'équité internationale ? Ne serait-il pas favorable au développement social que chaque pays, chaque village, chaque famille soit incité à faire le mieux qu'il peut pour lui-même, avant de se préoccuper d'équité ?

Si on répond par l'affirmative aux trois dernières questions, il faut alors se demander s'il est des Etats dans lesquels ce type de développement est possible, et s'il est des modalités d'aide internationale qui peuvent le favoriser.

Sur le premier point, notre réponse est que les Etats post-coloniaux de l'Afrique au Sud du Sahara sont définitivement asservis à l'exploitation des rentes qui leur sont concédées, et qu'ils ont définitivement abdiqué leur pouvoir de décision stratégique ; c'est probablement désormais une donnée de long terme ; l'aide a asservi les individus et les institutions, par le seul fait qu'elle leur a permis de penser à améliorer leur propre niveau de vie au lieu de les contraindre à ne considérer que le développement social au sens que nous utilisons ici ; par suite, ces Etats sont un obstacle au développement social. Aussi, ceux qui sont attachés aux traces précieuses que recèlent ces deux mots n'ont qu'une conclusion à tirer de l'analyse : rompons avec cet Etat, affaiblissons-le, laissons-lui jouer son rôle de gendarme et de juge de paix, peut-être, mais n'attendons rien de lui, et surtout pas de distribuer l'aide.

Bien entendu, si ce n'est pas l'Etat qui distribue l'aide (d'autant plus facilement qu'il en soustrait une partie pour les besoins de ses agents), il sera plus difficile de "placer" de grands montants d'aide. Mais, contrairement à ce que penseront beaucoup de gens au Nord, rien ne dit que le développement, et spécialement le développement social, en souffrira. Il faudra cesser de coopérer, et commencer à promouvoir des opérations de développement, avec des agents de développement expatriés à la place des coopérants, mais c'est tout-à-fait possible : au lieu de placer des conseillers techniques, qui en réalité font tout le travail des cadres qu'ils sont censés aider et former, et qui n'en ont cure, puisqu'ils n'ont pas besoin de conseils pour faire ce qui les intéresse (participer au partage de la rente), il faudra proposer des animateurs d'initiatives locales ou des promoteurs de réalisations innovantes (dans le domaine du

panafricanisme par exemple) ; les Etats auront la possibilité de refuser ces opérations, mais si ils les acceptent elles seront menées dans une totale indépendance par rapport à leurs bureaucraties.

Sur le second point, si l'on est vraiment convaincu que le développement social est un développement local, et que la diffusion de normes prétendument universelles en matière de niveau de vie n'est qu'une tactique d'asservissement, alors il n'y a sans doute qu'une activité digne d'être soutenue de l'extérieur, sans délai, sans hésitation, et même en l'absence d'initiative locale, c'est l'éducation primaire dans une langue de grande communication après une alphabétisation en langue nationale. Serait-il scandaleux que l'aide internationale paie des instituteurs, après vérification de leur compétence, et paie des examinateurs pour apprécier le niveau atteint par les élèves? Serait-il scandaleux que tout le reste, autres ordres d'enseignement, investissement dans tous les secteurs y compris l'agriculture, financement des bureaucraties, des déficits budgétaires et des comptes extérieurs, des armées, etc, soit abandonné ?



## Références

- [1] Pourquoi un sommet social ? Département de l'information des Nations Unies, juin 1994, 4 p.
- [2] M.V.S. RAO, K. PORVIT, N. BASTER : Indicators of Human and Social Development, Report on the State of the Art, document HSDPD-8/UNUP-10, The United Nations University, 1978
- [3] S. LATOUCHE : La planète des naufragés, essai sur l'après-développement, La Découverte, Paris, 1991
- [4] S.TINTA : Les services de santé du cercle de Bandiagara, pp. 211-227 in J. BRUNET-JAILLY (ed) : Se soigner au Mali, une contribution des sciences sociales, Karthala-ORSTOM, 1993, 342 p.
- [5] M. AUDIBERT, D. COULIBALY, O. DOUMBO, B. KODIO, G. SOULA, S. TRAORE : Social and epidemiological aspects of Guinea worm control, Social Science and Medicine, 36, 23-36 (1993)
- [6] M. AUDIBERT, communication personnelle
- [7] C. H. BLEDSOE, K. M. ROBEY : Arabic Literacy and Secrecy among the Mende of Sierra Leone, Man, 21, 202-226 (199?)
- [8] J. R. DE BENOIST : Le Mali, L'Harmattan, 1989
- [9] R. SUMMERS, A. HESTON : A New Set of International Comparisons of Real Product and Price Levels Estimates for 130 Countries, 1950-1985, Review of Income and Wealth, 34, 1, 1-25 (1988)
- [10] Edward F. DENISON : Why growth rates differ ? The Brookings Institution, 1967
- [11] S. CUENIN, F. ORIVEL : Coûts, financement et efficacité des enseignements supérieur et secondaire au Mali, Banque Mondiale, AF5PH, novembre 1988, 35 p. + annexes
- [12] E.TODD : L'invention de l'Europe, Editions du Seuil, Paris, 1990
- [13] P.PONS : Le Japon à la Foire de Francfort, des boulimiques de la lecture, Le Monde, 5 octobre 1990, p. 29
- [14] Michael BRUNO : Development Issues in a Changing World, New Lessons, Old Debates, Open Questions, keynote address at the World Bank's Sixth Annual Conference on Development Economics, April 28-29, 1994 (à paraître)
- [15] E. TERRAY : Introduction, pp. 9-19, in : L'Etat contemporain en Afrique, L'Harmattan, Paris, 1987
- [16] M. SAHLINS : Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives, traduction française, Gallimard, 1978

[17] Laurent BAZIN, Roch Yao GNABELI : Le travail salarié, un modèle en décomposition ? Communication au colloque international "Crise, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire, la remise en cause d'un modèle" organisé par le Groupement interdisciplinaire en sciences sociales Côte d'Ivoire, ORSTOM, Petit Bassam, Abidjan, décembre 1994, séance numéro 6, pp. 13-21

[18] J.C. BERTELEMY, J. GAGEY : Elasticité-prix de l'offre agricole dans les pays en développement : une note sur la rationalité des agriculteurs dans un contexte non-walrassien, Annales de l'INSEE, 1984, 55-56 et 203-220

[19] J.M. COUR : L'économie de la Côte d'Ivoire dans une perspective ville-campagne, manuscrit, juin 1990, 22 p.

[20] Issaka BAGAYOGO : Emergence d'une bourgeoisie agraire au Mali, l'exemple des planteurs de la région de Bamako, thèse de doctorat de troisième cycle, EHESS, Paris, 1982

[21] BAGAYOGO Shaka : L'Etat au Mali : représentation, autonomie et mode de fonctionnement, pp. 91-122 in E. TERRAY : L'Etat contemporain en Afrique, L'Harmattan, 1987

[22] Dette publique et développement, in : Ministère des Finances et du Commerce-Ministère du Plan : Séminaire national Dette publique, Synthèse des travaux, 1991, pagination multiple

[23] Mali : Gestion des ressources publiques, Banque Mondiale, document provisoire, 15 octobre 1986, 57 p. + annexes

[24] R. POURTIER : Encadrement territorial et production de la Nation (quelques propositions illustrées per l'exemple du Gabon), pp. 341-385 in E. TERRAY : L'Etat contemporain en Afrique, L'Harmattan, Paris, 1987

[25] Pour une meilleure santé en Afrique, les leçons de l'expérience, Banque Mondiale, 1994, 283 p.

[26] R. SUMMERS, A. HESTON : A New Set of International Comparisons of Real Product and Price Levels Estimates for 130 Countries, 1950-1985, The Review of Income and Wealth, 34, 1, 1-25 (march 1988) ; les tableaux figurent sur trois disquettes accompagnant cette livraison de la revue

[27] Marc LEPAPE : Abidjan, avant la récession et maintenant, des tendances sociologiques durables, pp. 63-69 in : Crises et ajustements en Côte d'Ivoire, les dimensions sociales et culturelles, Actes de la table ronde organisée par le Groupement interdisciplinaire en sciences sociales Côte d'Ivoire, ORSTOM, Petit Bassam, Abidjan, 1994, 181 p.

[28] Claudine VIDAL : Du rêve au réalisme, les projets d'avenir des Abidjanais 1975-1994, communication au colloque "Crise, ajustements et recomposition en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle", organisé par le GIDIS-CI et l'ORSTOM, Abidjan, 28 novembre-2 décembre 1994

[29] Claudine VIDAL, Marc LEPAPE : Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan 1979-1985, ORSTOM-CNRS, janvier 1986, 102 p.

[30] S. DAO : Analyse économétrique des taux de chômage des nouveaux diplômés au Mali, mémoire ENA, Bamako, 1987, 44 p.

[31] Recent Economic Developments, Mali, IMF, july 25, 1988

[32] World Tables 1987, The World Bank, 1987

[33] World Tables 1991, The World Bank, 1991

[34] J. BRUNET-JAILLY : L'ajustement macro-économique et le secteur de la santé au Mali, OMS

[35] L'Afrique sub-saharienne, de la crise à une croissance durable, étude de prospective à long terme, Banque Mondiale, Washington, 1989, 346 p.

[36] Rapport sur le développement dans le monde 1986, Banque Mondiale, Washington D.C., 1986, 276 p.

[37] IDA : Mission de supervision du 10 au 28 novembre 1991, annexe 3 : Mission de supervision des composantes fonction publique et code du travail, 6 p. + annexes

[38] DIALLO, mémoire ENSUP

[39] C.CISSE, communication personnelle

[40] Ministère de la santé publique et des affaires sociales, Annuaire statistique des services socio-sanitaires, année 1988, Bamako, mai 1990

[41] Collège coopératif Provence-Alpes-Méditerranée : Premier projet de rapport de la mission d'évaluation des affaires sociales au Mali, Aix-en-Provence, 31 janvier 1987, 78 p. + annexes

[42] mémoire ENA

[43] B.G. TOURE et coll. : Rapport de l'étude sur la réforme hospitalière (première phase)

[44] S. TINTA : Créer un centre de santé communautaire ? Le cas de Kamba (arrondissement de Sangha), INRSP, Bamako, mars 1993, 56 p.

[45] Document rédigé par l'agent comptable de l'INRSP en date du 15 juillet 1987, 3 pages + 4 tableaux

[46] J. BRUNET-JAILLY, S.O. COULIBALY, K. DIARRA, A. KOITA : Le financement des coûts récurrents de la santé au Mali, document WHO/SHS/NHP/89.10, Organisation Mondiale de la santé, 1989, 167 p.

[47] G. DUMESTRE : Le bambara dans la presse orale, pp. 281-308 in : G. DUMESTRE et alii : Stratégies communicatives au Mali, langues régionales, bambara, français, Didier Erudition, Paris, 1994

[48] République du Mali, Ministère du Plan, Direction nationale de la statistique et de l'informatique : Recensement général de la population et de l'habitat, Volume 0 "Ensemble du pays", tome 1 "Population, économie, habitat", Bureau central du recensement, janvier 1990

[49] J. BRUNET-JAILLY : La contribution des langues au développement, un parti et une application au domaine de la santé, Cahiers des sciences humaines, 27, 3-4, 315-341 (1991)

[50] LACOSTE Yves : Questions de géopolitique, l'Islam, la mer, l'Afrique, Le livre de poche, 1988, 252 p.

[51] BAGAYOGO Shaka : Lieux et théorie du pouvoir dans le monde mandé, passé et présent, Cahiers des sciences humaines, 25, 4, 445-460 (1989)

[52] Richard CROOK : La démocratie, la participation et la capacité de réponse, une étude de cas des rapports politiques entre les communes ivoiriennes et leurs citoyens, Communication au colloque international "Crise, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire, la remise en cause d'un modèle" organisé par le Groupement interdisciplinaire en sciences sociales Côte d'Ivoire, ORSTOM, Petit Bassam, Abidjan, décembre 1994, séance numéro 4

[53] Gabin KPNHASSIA : Les comités de développement des quartiers (CDQ) régulateurs de la crise de participation des populations à l'action municipale, l'exemple de la commune d'Adjame, Communication au colloque international "Crise, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire, la remise en cause d'un modèle" organisé par le Groupement interdisciplinaire en sciences sociales Côte d'Ivoire, ORSTOM, Petit Bassam, Abidjan, décembre 1994, séance numéro 4

[54] Yapi Simplicie YAFFOU : Renforcement des organisations paysannes, obstacle ou atout au progrès agricole ? Communication au colloque international "Crise, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire, la remise en cause d'un modèle" organisé par le Groupement interdisciplinaire en sciences sociales Côte d'Ivoire, ORSTOM, Petit Bassam, Abidjan, décembre 1994, séance numéro 5

[55] Repenser la coopération technique, réformes pour renforcer les capacités en Afrique, Programme des Nations-Unies pour le Développement-Bureau régional pour l'Afrique, et Development Alternatives Inc., Elliot J. Berg, coordinateur, traduction française, Economica, juin 1994, 353 p.

[56] Sahou ANY-GBAYERE : L'éducation en Côte d'Ivoire, des programmes d'ajustement structurel au programme de valorisation des ressources humaines, pp. 48-56 in :: Crises et ajustements en Côte d'Ivoire, les dimensions sociales et culturelles, Actes de

la table ronde organisée par le Groupement interdisciplinaire en sciences sociales Côte d'Ivoire, ORSTOM, Petit Bassam, Abidjan, 1994, 181 p.

[57] Special Programm of Assistance : Launching the Third Phase, Banque Mondiale, région Afrique, 1994

[58] J. BRUNET-JAILLY : Etudes de cas sur le fonctionnement du système de santé au Mali, INRSP, janvier 1989, 186 p.

[59] J. BRUNET-JAILLY : Macroeconomic adjustment and the health sector in Mali, pp. 267-304 in : Macroeconomic environment and health, with case studies for countries in greatest need, WHO/ICO/ME/93.1, World Health Organization, Geneva, 1993

[60] H. SANGHO : Monographie sur le centre de santé de l'Association de santé communautaire de Bamakabougou et Faladié, ENMP, CES de santé publique, Bamako, mars 1994, 30 p. + annexes